

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 24/06/2019

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL, RESPONSABLE DE L'ENSEMBLE DE LA FORMATION DES POMPIERS CIVILS PROFESSIONNELS ET DES SECOURISTES, DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PROTECTION CIVILE.

Numéro du projet : CIV 10-00107184 Projet Renforcement des Capacités Prévention des Catastrophes pour l'amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PARPC)

Durée du contrat/services (si applicable) : 60 jours.

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **08 Juillet à 17h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgass Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (50 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
	Total	100					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de secourisme et de secours d'urgence : audit et doctrine au niveau international et en Afrique	10					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine du secours d'urgence et de la formation au niveau international et en Afrique	20					
		40					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ? Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	20					
3.3	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	20					
		50					

TERMES DE REFERENCE

CONSULTATION INTERNATIONALE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL, RESPONSABLE DE L'ENSEMBLE DE LA FORMATION DES POMPIERS CIVILS PROFESSIONNELS ET DES SECOURISTES, DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PROTECTION CIVILE

Dans le cadre du
Projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de
la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PRCA-PC) _____
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
(Office National de Protection Civile)
&
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) _____

I - Contexte et justification

La Côte d'Ivoire, à travers son Office National de Protection Civile (ONPC) et via deux partenaires que sont l'Union Européenne et le PNUD, a entrepris de mettre en œuvre un Projet d'Appui au Renforcement de la Protection Civile. Ce Projet a pour finalité la sécurisation des populations contre les aléas de toute nature : accidents individuels ou collectifs, catastrophes naturelles, etc. Il s'appuie sur l'installation de Centres de Secours d'Urgence (CSU) répartis sur l'ensemble du territoire national, la constitution d'un corps de pompiers civils professionnels, la formation de ces personnels (par niveau hiérarchique), la promotion d'un vaste mouvement d'information et d'enseignement du secourisme destiné aux citoyens, l'ensemble étant accompagné d'une politique de communication adaptée afin de favoriser ce déploiement.

Le projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire (PRCA-PC) financé par le gouvernement du Japon à travers le PNUD, a accordé, dans une perspective de durabilité et d'appropriation par l'ONPC, un accent particulier au développement des curricula de formations des pompiers civils afin de contribuer à l'émergence d'acteurs capables de répondre efficacement et durablement aux nombreux besoins de protection des populations et de faire des propositions pour une meilleure prévention face aux différentes catastrophes. Ces curricula visent à capitaliser les acquis en matière de formations déjà initiées avec l'appui technique d'Expertise France sur financement de l'UE et prendre en compte les standards internationaux en matière de formation en protection civile. La mise en place des curricula de formation a été faite par un consultant international au cours du premier trimestre de l'année 2019. Le travail conduit jusqu'à terme a permis de disposer : - d'un diagnostic national de la formation en matière de secours d'urgence et de protection civile (faiblesses et insuffisances) ; - d'un

examen des référentiels et curricula de formation ; - d'une analyse de leur adéquation aux objectifs de formation dans le domaine des secours d'urgence et de la protection civile ; - d'une appréciation de leur articulation au regard des priorités nationales ; - des perspectives envisagées initialement en matière pédagogique et dans le domaine des ressources humaines, sans oublier l'évaluation des installations dédiées à la formation par l'UE et l'ONPC.

L'ONPC a entrepris depuis le deuxième trimestre de l'année 2019, le renforcement des capacités des 250 pompiers civils des cinq CSU bénéficiaires du projet en prévention, secourisme et incendie. Ces équipiers formés devront être les acteurs du corpus pyramidale de la protection civile tel que décrit dans le projet de formation de l'ONPC, principal document de l'écosystème de la formation au métier de pompier civil. Il s'avère nécessaire de concevoir des programmes de formation adaptés à la nouvelle configuration des besoins (formation de base, formation intermédiaire, formation au management des CSU et à la gestion de crise). C'est à cette fin que la représentation du PNUD en Côte d'Ivoire recrute **Un(e) Consultant(e) International(e)** de haut niveau, Expert en matière de formation en protection civile et ayant une bonne connaissance et expérience de tous les aspects liés aux modules de formations selon les standards internationaux.

Il / Elle travaillera sous la supervision d'ensemble du Représentant Résident du PNUD, la supervision directe du Spécialiste Programme Gouvernance et en étroite collaboration avec l'équipe projet dans le développement des compétences liées à la fonction de pompier civil. Il/elle veillera à la prise en compte des orientations de toutes les parties prenantes pour assurer la cohérence des différents modules à développer dans le cadre de cette expertise.

II – Objet de la mission

L'objet de sa mission est d'appuyer la consolidation de l'écosystème de formation de l'ONPC. Le consultant international proposera des programmes de formation adaptés à la nouvelle configuration des besoins (formation de base, formation intermédiaire, formation au management des CSU et à la gestion de crise) ainsi que la conception et la finalisation des documents de référence (référentiel des emplois, activités et compétences) intégrant ceux relatifs aux aspects réglementaires (arrêté de formation). Il appuiera également les référents métier de l'ONPC dans la finalisation d'une programmation annuelle des besoins en formation par catégorie d'emploi des personnels des CSU ciblés par la feuille de route du PNUD.

La programmation annuelle tiendra compte du pyramidage, c'est-à-dire, des fonctions et des niveaux de responsabilité occupés conformément au règlement d'emploi opérationnel et au référentiel des emplois, activités et compétences. Dans la perspective de la formation aux gestes de premiers secours prévue au PRCA-PC et destinée à la population (volontariat), le consultant international apportera son éclairage (en amont) tant au niveau des modalités de sélection des personnels dédiés (moniteurs et instructeurs) que de la formation elle-même. Dans le même esprit, il fournira un point de vue sur les modalités pratiques qui permettent, à chaque citoyen sensibilisé, de pouvoir sauver une vie.

Par ailleurs dans la continuité des actions entreprises au cours du 1^{er} trimestre 2019 et en lien avec l'équipe projet locale, le consultant international chargé de la formation et des ressources humaines réalisera une étude fonctionnelle portant sur la création d'une école de formation destinée à devenir le centre national de référence en matière de formation à la protection civile. Pour compléter le dispositif national de formation il proposera également un système adapté de type enseignement à

distance s'appuyant sur des technologies innovantes permettant d'offrir à l'ONPC la capacité d'uniformiser l'apprentissage et d'assurer le suivi centralisé de la formation des pompiers civils.

Enfin le consultant international chargé de la formation et des ressources humaines produira des points de situation périodiques sur l'état d'avancement de la réalisation des documents de référence et la mise en place des capacités de mise en formation de l'ONPC.

III – Champ des travaux

Le consultant international chargé de la formation et des ressources humaines contribuera à :

- la démarche visant à repenser l'organisation de l'écosystème de formation de l'ONPC ;
- la programmation annuelle des besoins en formation par catégorie d'emploi des personnels des CSU ciblés (en fonction des niveaux de responsabilité occupés conformément au règlement d'emploi opérationnel et au référentiel des emplois, activités et compétences) ;
- l'élaboration de programmes de formation adaptés à la nouvelle configuration des besoins de l'ONPC ;
- la formulation de propositions concernant la conception et la finalisation de documents de référence (référentiel des emplois, activités et compétences) intégrant ceux relatifs aux aspects réglementaires (arrêté de formation) ;
- la définition des modalités de sélection des personnels dédiés (moniteurs et instructeurs) à l'enseignement des gestes de premiers secours prévu au PRCA-PC et destiné à la population (volontariat) ;
- le conseil et l'accompagnement dans la mise en formation complémentaire des personnels ciblés ;
- l'étude fonctionnelle d'une école de formation adaptée aux besoins des pompiers civils ;
- la proposition de déploiement d'un dispositif d'apprentissage et d'évaluation de la formation à distance (e-learning).

IV – Produits attendus

Partant de l'évaluation réalisée fin 2018-début 2019, le consultant international devra fournir des points de situation périodiques sur l'état d'avancement de la réalisation des documents de référence et sur la mise en place des capacités de mise en formation de l'ONPC. Ces documents seront soumis à validation et partagés :

- Un plan de travail au démarrage de la mission. Ce plan détaille la compréhension du/de la Consultant(e) par rapport aux éléments qui sont recherchés. Il doit inclure un programme détaillé des tâches, activités et prestations, en désignant la responsabilité de chaque tâche ou produit,
- Un aide-mémoire retraçant les principales conclusions de la collecte d'informations ;
- Un rapport de mission provisoire à soumettre au PNUD et aux principales parties prenantes pour observation au terme de la mission de développement des curricula et comprenant notamment les parties suivantes :
- Plan de formation détaillé intégrant les domaines et priorités pour une modernisation de la protection civile en Côte d'Ivoire,
- Le rapport final de la mission prenant en compte les commentaires des partenaires de mise en œuvre du projet.

V – Durée de la mission

La mission du consultant international chargé de la formation et des ressources humaines est prévue pour une durée de 60 jours répartis entre le lieu de résidence du consultant international (48 jours) et la Côte d'Ivoire (12 jours) répartis en 3 courts séjours. Cette durée sera étalée sur 4 mois calendaires.

VI – Qualifications et compétences

Le consultant international chargé de la formation et des ressources humaines, devra détenir les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de grande école ou équivalent ;
- Avoir exercé des fonctions de commandant des opérations de secours dans une Brigade de Sapeurs-Pompiers ;
- Avoir occupé des fonctions de Manager en centre opérationnel d'incendie et de secours ;
- Avoir occupé des fonctions de direction ou de supervision en centre de crise interministériel ;
- Disposer d'une solide expérience en matière de secours d'urgence et de protection civile ;
- Disposer d'une bonne connaissance et expérience de tous les aspects liés à la gestion des Centres de Secours d'Urgence (CSU) à savoir, la prévention des risques, l'ingénierie de la formation, la gestion R/H et la gestion prévisionnelle des emplois, de la formation et des compétences ;
- Avoir été formateur et formateur de formateurs ;
- Avoir réalisé des missions à l'international et en Afrique francophone.

Le consultant international travaillera sous la supervision d'ensemble du Représentant résident du PNUD, la supervision directe du Spécialiste Programme Gouvernance et en étroite collaboration avec l'équipe projet et les autres consultants internationaux et nationaux.

VII – Proposition d'offre technique et financière

L'offre technique doit être synthétique. L'offre financière doit être forfaitaire.

VIII – Paiement du consultant International

DELIVRABLES	Délais	Montant
Plan de travail validé et certifié	A 5 jours du début de la mission	20%
- Un pré-rapport synthétisant les points de situations sur la période et établissant un bilan	Après 30 jours de travail	40%
- Un rapport final synthétisant les points de situations sur la période et établissant un bilan ;	A la fin du contrat après le rapport final (60 jours)	40%

IX – Présentation de l'offre

- a) Un Curriculum Vitae (CV) indiquant les expériences dans le domaine visé ;
- b) Une brève description de la méthodologie de travail et de l'approche envisagée pour exécuter le travail selon les TDR ainsi que le chronogramme détaillé des activités et les résultats attendus à chaque phase du processus.
- c) La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

X – Critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

01 – Formulaire d’évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de secourisme et de secours d’urgence : audit et doctrine au niveau international et en Afrique	10					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine du secours d’urgence et de la formation au niveau international et en Afrique	20					
		40					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ? Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	20					
3.3	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ?	20					
		50					

XI – Critères de sélection

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante, sera retenu sous réserve de la qualité et de l'expérience.

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance			
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			
III. Voyages dans le cadre de la Consultance			
Frais de transport			
Frais de subsistance			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			

N/A : Non Applicable